

à des chars légers à jauge étroite, traînés par des chevaux et remorqués sur des barges le long des cours d'eau sans transbordement.

Aux chutes de la Chaudière se fera un transbordement de cargaisons dans les vapeurs qui louvoient entre ce point et le Portage-du-Rat, d'où le chemin de fer les amènera directement à Winnipeg.

M. Sutherland dit que 50 tonnes par jour de fret pourraient être transportées de cette manière plus rapidement que par les voies actuelles à travers le territoire des Etats-Unis, avec beaucoup moins de difficulté au sujet des arrangements d'entrepôt, à des prix satisfaisants et de manière à soustraire les immigrants aux influences qu'ils subissent en passant sur le territoire américain.

M. Sutherland dit que les travaux nécessaires peuvent être accomplis durant la saison présente et à un coût n'excédant pas \$150,000 ; il est aussi d'avis que ces améliorations projetées seront nécessaires et contribueront beaucoup à la colonisation des terres cultivables le long de la rivière à la Pluie et d'autres parties de la route Dawson ; de plus, point très important, elles donneront à la province du Manitoba plus de facilité pour acheter son bois à meilleur marché qu'à présent.

Pour ces considérations, les améliorations proposées seront d'un intérêt et d'une valeur durables, quand le Pacifique aura été construit entre le Manitoba et le lac Supérieur.

Il faut aussi considérer que vu la rapidité avec laquelle Manitoba et les territoires adjacents se colonisent maintenant, la route projetée donnerait à ces territoires un débouché pour leurs produits, consistant en grains, et une entrée pour les provisions indispensables qu'ils reçoivent des provinces plus anciennes du Canada, ce qui serait très utile pour les deux parties. Le comité est donc d'avis que les travaux soient terminés le plus tôt possible.

Le témoignage ci-annexé est soumis comme faisant partie du rapport du comité.

Le comité, avant de clore son rapport, déclare avec plaisir qu'il a reçu des renseignements précieux de M. John Lowe, écrivain, secrétaire du département de l'Agriculture et de l'Immigration.

Le tout respectueusement soumis,

JAMES TROW,  
*Président.*

CHAMBRE DE COMITÉ,  
CHAMBRE DES COMMUNES,  
OTTAWA, 4 MAI, 1878.